

Madame la Présidente, Messieurs les Présidents,

Beaucoup d'entre vous ont souhaité disposer d'éléments d'explication pour pouvoir répondre à d'éventuelles questions sur les raisons de cette pétition nationale et pouvoir aussi la présenter vis-à-vis leurs propres membres.

Pour se faire on peut se baser sur la récente étude commanditée au CDES de Limoges qui vous a été transmise par mail récemment, dont je reprends les principaux éléments.

Le poids économique du mouvement sportif, bénévolat inclus, est estimé à minima entre 20 et 25 milliards d'euros. Son impact sociétal prenant en compte les apports incontestables en termes d'éducation, de santé, de lien social, d'intégration, de mixité, est difficile à quantifier sur le plan économique. Il est néanmoins reconnu de manière quasi unanime et doit être placé prioritairement dans le cadre des missions d'intérêt général librement consenties par le mouvement sportif.

Il faut rappeler que celui-ci compte 180 000 associations, affiliées à 106 fédérations membres du CNOSF, animées par 3,2 millions de bénévoles et comptabilisant plus de 17 millions de licenciés.

Nous pouvons rappeler avec beaucoup de fierté que le mouvement sportif représente le premier des mouvement associatif, qu'il dispose d'un maillage territorial complet et que souvent le club sportif sert de deuxième famille à nombre d'enfants qui s'expriment à travers lui.

Pour ce qui est des pratiques compétitives, on peut rappeler que sans club pas de champion, pas d'Equipe de France et donc pas de fierté nationale, pas d'émotions partagées, mais aussi pas de compétition et il y en des milliers chaque week-end partout en France

Enfin sur le plan économique, outre les chiffres indiqués plus haut, on peut rappeler que l'explosion des pratiques sportives de ces dernières années a créé autant d'activités commerciales, que droits de télévision, paris sportifs, salaires et par voie de conséquence charges sociales, sont en augmentation spectaculaire et que la France s'est fait une spécialité d'organiser de grands évènements sportifs internationaux à fort impact économique.

Tout ceci doit servir à démontrer que l'Etat reçoit du sport beaucoup plus qu'il ne lui donne, qu'il ne doit donc pas le considérer comme une charge mais comme un investissement, qu'il est indispensable à toutes les populations et en particulier à la jeunesse, et que soutenir le mouvement sportif c'est pérenniser ses actions et renforcer ses apports humains économiques et sociétaux.

Au vu du bouleversement spectaculaire de l'éco du sport ces dernières années, nous devons affirmer que le sport peut aussi financer le sport et permettre ainsi de réaliser l'ambition de faire de la France une nation sportive à l'horizon 2024.

Pourquoi demander 400 millions ?

1. Pour permettre à la future Agence nationale du sport de réussir sa double mission de la haute performance et du développement des pratiques au sein du mouvement sportif.
2. Pour que la participation de l'Etat au niveau territorial renforce celles des collectivités.
3. Parce que plus généralement le budget est la traduction de la considération qu'une Nation porte à un secteur d'activités.

Espérant que cela pourra contribuer à votre propre communication.

Denis Masegla.